

Carte Communale

Commune de

SPINCOURT

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Plan annexé à la carte communale
Mis à jour par arrêté du Maire
en date du : 08/11/2021

Plan dressé le : 06/10/2021

Supports : © IGN-BD CARTO © édition 2018
© IGN-BD SCANDS © édition 2018
Conception : DDT 55 / SUH / Unité PLANIFICATION

Echelle
0 100 200
Mètres



SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT LE TERRITOIRE COMMUNAL :

A4 Servitudes de passage instaurées dans le cadre de la gestion des eaux, domaniales ou non, permettant l'exécution de tous travaux

EL7 Servitudes d'alignement (non représentées, voir tableau des SUP)

I4 Servitudes relatives au transport d'énergie électrique (20KV - Données © ERDF septembre 2019) (> 20KV - Données © RTE 2019)

INT1 Servitudes instituées au voisinage des cimetières

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques (Tracé indicatif et partiel pour tous les opérateurs)

T1 Servitudes relatives aux voies ferrées (LGV - Données RFF 2007 / Autres voies - Données SNCF)

T4 Servitudes aéronautiques de balisage (aérodromes civils et militaires)

T5 Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civils et militaires)

T7 Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (Cercle de 24 km de rayon centré sur l'aérodrome d' ETAIN-ROUVRES, 379 m NGF)

POUR INFORMATION :

A1 Bois et forêts relevant du régime forestier (Données © ONF 2018)

Couloirs à considérer sous les lignes de transport d'électricité HTB (tension > 50 kv) à l'intérieur desquels le gestionnaire doit être consulté pour tous travaux

Limite du territoire communal

Limite du territoire départemental

AVERTISSEMENT : CONDITIONS D'UTILISATION

- Ce document prend en compte les données disponibles à la date de réponse des différents gestionnaires et n'a pas vocation à se substituer aux documents officiels desdits gestionnaires.
- Compte-tenu des imprécisions inhérentes à la nature et à l'échelle des données saisies, l'agrandissement à des échelles plus précises que celle du 1/10 000 ème est déconseillé.
- Le fond et les données de cette carte font l'objet d'un droit réservé et d'une protection.
Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'Administration

